



André Bellon, Jean-Pierre Crépin
*Pour la souveraineté du peuple,
 nous sommes tous des constituants*

L'Harmattan, 126 p., 12 €

André Bellon et son compère, Jean-Pierre Crépin, aiment le libre échange. Sans trait d'union, bien sûr. Le libre échange qu'ils pratiquent, c'est celui des idées. Le libre-échange qu'ils exècrent, c'est celui de Ricardo dont la mondialisation de notre époque a amplement montré que ses fameux «avantages comparatifs» était plus assurément des inconvénients superlatifs.

Libre échange, donc, et dans des formes rhétoriques classiques. La *disputatio*, qui aigüise les différends, et la correspondance, qui les police.

Nos deux épistoliers sont ainsi d'accord pour voir dans la pandémie du covid la révélation éclatante de la crise du capitalisme et, dans sa gestion par les autorités, le tombeau de nos libertés. Ils se retrouvent encore pour voir dans le mouvement des Gilets jaunes la manifestation d'une juste révolte et la promesse de nouvelles formes de lutte.

Même concordance d'analyse lorsqu'il s'agit de s'alarmer du transhumanisme et de son projet faustien. Mais le désaccord s'installe lorsqu'il s'agit d'organiser la résistance. Quand André Bellon, en fils des Lumières, fait fond sur un humanisme à revivifier, Jean-Pierre Crépin n'a que commisération pour les Lumières franco-kantiennes dans lesquelles il ne voit qu'un «idéal romantique». La critique de la construction européenne les réconcilie. En contempteur des fossoyeurs de souveraineté nationale, pour l'un, en juge féroce du néolibéralisme, dont l'Europe aura été le plus stupide fourrier, pour l'autre.

Un dernier désaccord les oppose courtoisement. André Bellon en tient pour le régime représentatif tandis que Jean-Pierre Crépin a les yeux de Chimène pour les utopies de la démocratie directe. Mais, comme ce dernier consent à souscrire à l'idée d'un Constituante salvatrice, on peut dire qu'André Bellon ne se sera pas «disputé» pour rien.

Marc Riglet